



AVRIL 2016 COMMUNIQUÉ

Négociation compétence

Avec la négociation qui vient de s'ouvrir, la formation professionnelle est à la croisée des chemins. Elle peut devenir une voie privilégiée pour progresser, en répondant aux aspirations de développement personnel et professionnel des salariés. Mais elle peut aussi se réduire demain à un simple volet social accompagnant froidement et sans ambition les transformations de l'entreprise.

Pour les salariés, elle doit représenter une voie privilégiée pour progresser en répondant à LEURS ASPIRATIONS.

Le développement des compétences doit renforcer la notion d'ascenseur social, en donnant leur chance à chacun des salariés d'EDF SA par des dispositifs simples et clairs. Et surtout, à travers le projet stratégique Cap 2030 qui donne le « la » en ce qui concerne la transformation de l'entreprise, les aspirations de développement personnel et professionnel risquent d'être davantage soumises aux orientations stratégiques de l'entreprise qu'à l'initiative des salariés.

L'initiative des salariés risque d'être « conseillée » selon l'évolution des métiers : en décroissance, stable ou en croissance.

Les salariés méritent d'être acteurs de leur propre développement personnel

L'alternance doit rester également une richesse pour l'entreprise en termes de transfert de compétence. La mission tutorale, par son importance, doit encore être renforcée et enfin reconnue financièrement dans l'ensemble des établissements d'EDF SA.

Mais dans le contexte industriel et technologique complexe en forte évolution, les conditions de marché et de la concurrence restreignent les marges de manœuvre. Dans le cadre de ces négociations, la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC), l'accompagnement des évolutions de l'emploi, l'insertion professionnelle, le transfert de compétence, la dynamisation et la sécurisation des parcours professionnels et les modes de formation seront abordés.

Pour FO Énergie et Mines il sera nécessaire que cet Accord ne soit pas à sens unique, les salariés qui continuent à s'investir sans compter, méritent par le biais de cet Accord, d'être acteurs de leur propre développement personnel et non pas de subir une formation professionnelle.

La formation professionnelle a été au cœur du développement et de l'évolution des entreprises ces dernières années, FO Énergie et Mines attend que cela soit encore le cas dans le cadre de cet accord.

